

HUG
Département de Médecine
Professeur J.L. Reny
Secrétariat des colloques

N/Réf. : JLR/ap

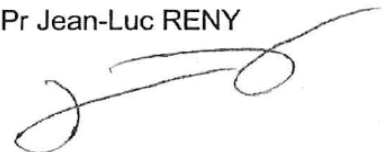
**ATTESTATION DE PARTICIPATION
POUR LES COLLOQUES DEPUIS LE MARDI DU 17 MARS 2020**

Je soussigné, Professeur Jean-Luc RENY, médecin chef du service de médecine interne générale et responsable des « Colloques du mardi », certifie que les colloques du mardi se font depuis le 17 mars 2020 sous forme de visioconférence en raison de la crise sanitaire liée au COVID19.

Ce colloque est une formation post graduée et continue et **chaque manifestation est créditée d'un point** pour la formation continue en médecine interne générale.

Attestation délivrée à la demande de l'intéressé pour servir et faire valoir ce que de droit.

Pr Jean-Luc RENY



Je soussigné(e) Dr/Dre atteste avoir assisté à
..... de Colloques du mardi durant la période du au

Chaque colloque donnant droit à un point pour la formation continue, je demande à la SSMI de bien vouloir me créditer de points.

Signature et tampon du participant concerné